

# Les défis migratoires

Colloque CLUSE, Neuchâtel 1998



Sous la direction de  
**Pierre Centlivres et Isabelle Girod**

CLUSE

# Les défis migratoires

Actes du colloque CLUSE « Les défis migratoires à l'aube du troisième millénaire », Neuchâtel 1998

Sous la direction de  
Pierre Centlivres et Isabelle Girod

Collection **Cohésion sociale et pluralisme culturel**  
Reihe **Sozialer Zusammenhalt und kultureller Pluralismus**  
Series **Social Cohesion and Cultural Pluralism**

**Seismo**  
REVUE

PY Bernard, Marinette MATTHEY et Laurent GAJO (1997), « L'école... copains, la famille... les apprentissages linguistiques des enfants de migrants dans une région de Suisse romande ». Programme national de recherche 33 *L'efficacité de nos systèmes de formation*. Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (rapport de valorisation).

## Le don au secours des appartenances plurielles

Jean-Claude METRAUX

Association Appartenances, Lausanne.

### Résumé

*Plus les individus se reconnaissent des appartenances diverses, plus les communautés auxquelles ils participent sont nombreuses : chacun devient à la fois le même et l'autre de tout Autre. Mais hommes et femmes, trop souvent, se laissent emportés par un vent social identitaire et se contentent d'affirmer une appartenance unique. La société devient théâtre de clivages ou d'exclusions. Comment alors multiplier nos appartenances ? Un détour par l'anthropologie et le don permet de tracer une piste. Mais les nantis auront une responsabilité incontournable dans l'administration du remède.*

1998  
8661

Les appartenances fermentent sans cesse. Leur bouquet change avec le temps. De nouveaux bourgeons s'épanouissent à chaque saison. Certains se fanent. Les fleurs séchées garnissent la mémoire, mais désertent la gerbe présente. Les appartenances participent ainsi à un processus de co-création où les communautés d'hier ne sont plus celles d'aujourd'hui. Mais pour ainsi se colorer, elles ont besoin de soleil, de rencontres, d'alternance entre nuit et lumière, clarté et brouillard. La réclusion des individus, des familles, voire de sociétés entières, dans des espaces hermétiquement cloîtrés, crée des ghettos où l'appartenir, dorénavant fini, se fige, s'appauvrit. Pour déjouer ce sort, la création en panne doit retrouver vitalité dans une agora où le croisement d'autrui signifie bribes de connaissance mutuelle sujettes à floraison.

### Appartenances : définition

Le mot *appartenance*, substantif dérivé d'*appartenir* est apparu vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Etymologiquement, le verbe vient du bas latin, *adpertenere*, « être attendant », de *ad* et *pertenere*, « se rattacher à ». En français, *appartenir* a plusieurs sens distincts. Selon *Le Petit Robert* : 1) être à quelqu'un en vertu d'un droit; 2) être sous l'autorité de quelqu'un; 3) faire partie de; 4) être propre à quelqu'un. Quant au pronominal *s'appartenir*, il signifie « être libre, ne dépendre que de soi-même ». Par référence à la racine latine du mot, il est ainsi possible de distinguer un sens actif, « se rattacher à », et un sens passif, « être attendant ». Et parallèlement une signification de « dépen-

dance » – les trois premières définitions ci-dessus – et une autre « autonomie » – la dernière d'entre elles ainsi que la forme pronominale. Ces doubles sens sont conservés dans le substantif, mais la forme passive, la signification de « dépendance », est de loin la plus courante. De restaurer sa double signification : *ce qui à la fois m'appartient et me rattache aux autres membres d'une communauté*, ou encore *ce qui nous appartient, nous est commun et nous rattache les uns aux autres au sein d'une même communauté*. L'appartenance devient alors simultanément propriété individuelle et avoir collectif.

Les appartenances se situent ainsi au carrefour des dimensions individuelles et sociales : l'individu seul se les définit, mais pour prendre sens elles doivent être partagées avec d'autres. Car c'est toujours d'appartenance à une communauté, composée de deux personnes au moins, qu'il s'agit. Communauté qui ne se réduit pas à un assemblage d'individus, qui est plus que la somme de ses parties, qui est fruit d'une création collective, passée et présente : création d'une identité commune, d'un mythe commun, d'un projet commun, d'une histoire commune, d'un destin commun, d'une essence commune. L'appartenance n'est pas identité abstraite : elle est sens, doué d'une certaine matérialité.

L'idée de création commune, de sens créé ensemble, n'est toutefois pas suffisante pour qualifier l'appartenance : ce partage doit encore être reconnu, et qui plus est reconnu comme significatif. Les appartenances impliquent donc un dialogue qui les rende reconnaissables : si deux individus gardent jalousement un sens dans leur tête, ils ne pourront jamais prendre conscience de leur appartenance commune.

Les appartenances sont parties intégrantes de l'identité que l'individu se construit. Lui seul peut les définir, car elles sont pensées, loyautés, désirs, intérêts, mythes. Un simple observateur s'avère donc incapable de les déceler, à moins d'une interaction signifiante. Croire qu'une explicitation verbale est parfois superflue, que la sémiotique et la sémantique de l'habillement, de la coiffure ou de la gestuelle au moment des salutations peuvent par moments suffire, est une erreur trop souvent commise, et lourde de conséquences : ainsi le port d'un foulard traditionnel par les femmes bosniaques de la campagne ne nous dit rien quant à ses croyances et ne nous permet surtout pas de savoir si son éventuel partage de la foi musulmane n'est qu'une *similarité triviale* partagée avec les autres habitants de sa région ou une appartenance pour elle significative.

### Les similarités triviales

J'appelle « similarité triviale », respectivement « différence triviale », toute ressemblance ou distinction ne nécessitant point d'échange langagier pour être reconnue. Cela va « des personnes chaussant des mocassins noirs sur la Place de la Concorde le mardi 13 octobre 1998 à midi » aux « individus basanés arpentant la Ville de Marseille », des « personnes de genre masculin travaillant à l'OCDE » aux « voyageurs traversant la douane de l'aéroport de Cointrin, à Genève », munis d'un autre passeport que le « rouge à croix blanche ». Evidemment, lorsque les citoyens se laissent emportés par un violent vent social identitaire, ils se contentent d'affirmer et réaffirmer une similarité triviale ou son absence. Comme s'ils cherchaient ainsi à s'accrocher à un frêle esquif. La société devient théâtre d'étranges clivages, sans inters-

tics, d'où l'émergence de l'appartenance communes, transversales, est proscrite. Ainsi parlera-t-on d'hommes et de femmes, de riches et de pauvres, de Suisses et d'étrangers. Berceau de la marginalité, de l'exclusion, de la xénophobie, du racisme, la réduction de l'appartenance à la similarité – de peau, de langue, de niveau socioculturel, de sexe, d'âge – s'assimile à un reniement de la rencontre et, plus même, du langage. Encore une fois la détection de similarités ne nécessite ni la parole, ni l'échange, ni même le regard : voir suffit.

### Les appartenances plurielles

Dans nos sociétés, appartenances paternelle et maternelle se croisent, s'enlacent autour du berceau. Un peu plus tard, communautés d'élèves et de pairs enrichiront ce premier faisceau. Ce passage, sorte de baptême, n'est pas négocié sans accroc : école ou classe vécue comme éloignement, éradication, métamorphose, les exemples abondent. Liberté de création limitée, même et surtout dans notre société, par des règles implicites qui clôturent l'espace où d'éventuelles appartenances plurielles ont le droit d'être conçues. L'« étranger », au sens étymologique du mot, en est généralement banni.

La création d'appartenances plurielles est potentialité universelle. Peu exercée, cette compétence dont naquit naguère l'écriture accouche de souris solitaires. Inversement, la multiplicité des appartenances prévient l'exclusion : plus les individus se reconnaissent des appartenances diverses, plus les communautés auxquelles ils participent sont nombreuses et plus celles-ci s'enchevêtrent dans un tissu social complexe où chacun devient à la fois le même et l'autre de tout Autre.

### Le don créateur

Les appartenances premières toujours s'enracinent en un site, en ces zones habitées par l'ethnie, la tribu, la communauté. A leurs confins : une lisière. Plus loin : l'altérité menaçante, connue par ouï-dire. Au delà : l'inconnu, cet inouï qu'Ulysse, Alexandre-le-Grand, Marco Polo et bien d'autres encore tentèrent de surprendre. Les appartenances originaires : matériaux bruts d'une géographie. Entre les territoires ainsi marqués : des zones franches, des no man's land, des océans. De chaque côté de ces frontières : des hommes, des femmes, des symboles, incapables d'indifférence les uns vis-à-vis des autres. Et naquit l'échange, de marchandises, de femmes, de paroles. La carte statique des territoires s'enrichit d'une géographie des dons, plus mobile.

L'étude de l'échange primitif amena Marshall Sahlins à distinguer entre « redistribution » et « réciprocité » : « la redistribution constitue, socialement parlant, une relation à l'intérieur de, l'action collective d'un groupe; alors que la réciprocité est une relation entre, l'action et la réaction de deux parties distinctes » (SAHLINS, 1976 : 241). Les échanges au sein de la communauté originaires définissent ainsi un réseau de redistribution, un « pôle de la solidarité » (SAHLINS, 1976 : 247). La réciprocité y est « généralisée » : allaitement, partage désintéressé de la nourriture. Personne ne compte ses dépenses, ni ses gains.

<sup>1</sup> Les mots soulignés le sont par l'auteur.

A la frontière de la communauté et dans les territoires proches, la réciprocité « s'équilibre » : il y a désormais équivalence entre ce que chaque partenaire donne et reçoit. Don et contre-don doivent avoir valeur égale.

A plus grande distance, aux confins du monde, le sens de la réciprocité s'inverse. Elle devient « négative ». Chacun tente d'obtenir de l'autre, lire l'Autre, le maximum à moindres frais. Comme la fin justifie les moyens, roubardise, violence et guerre deviennent acceptables. Le don excessif impossible à rembourser, le *potlatch*, est simplement une autre de ces stratégies, parfois même plus efficace, imaginées dans le seul but de soumettre son lointain voisin.

La zone de « réciprocité généralisée » correspond ainsi à la communauté originaires, l'espace de « réciprocité équilibrée » à l'étendue des alliances intercommunautaires, l'horizon de « réciprocité négative » aux champs de bataille et aux terres incultes de l'exclusion<sup>2</sup>.

L'espace de « réciprocité équilibrée » par sa nature fourmille de tensions. Comme l'autre n'y est pas Même sans non plus être Autre, un flou s'instaure, générant angoisse et insécurité. Une stabilité peine à y être garantie. Abondent les exemples où cet espace se rétrécit comme peau de chagrin en raison d'une réciprocité outragée.

Sahlins avait déjà observé que le malheur et/ou la pénurie de biens pouvaient engendrer un rétrécissement des champs de réciprocité. Mais, inversement, comment induire l'extension de ces champs ? La réponse à cette question nécessite l'introduction de nouveaux concepts.

### Objets monnaie, objets précieux, objets sacrés

Dans un récent dossier sur la problématique du don, Godelier remarque à juste titre : « Il y a des choses que l'on donne parce qu'il y a des choses que l'on garde » (GODELIER, 1996 : 16). Il distingue trois types d'objet : les *objets monnaie*, en tout temps aliénables et échangeables; les *objets précieux*, dont la propriété est inaliénable mais pas l'usage; les *objets sacrés*, inaliénables et intransmissibles. Ces concepts nous aideront à avancer.

Les objets monnaie, comme leur nom l'indique, ont la valeur du papier monnaie. Ils peuvent transiter par n'importe quelles mains, se mêler aux mouchoirs dans n'importe quelle poche : un billet de dix francs vaudra toujours deux tunes. Si une tante offre quelques sous à son petit neveu à l'occasion de son anniversaire, le bambin n'ira pas forcément repêcher dans sa tirelire les pièces reçues lorsqu'il décidera d'investir ce cadeau dans l'achat d'un pistolet à eau : pourvu que le compte soit bon ! Inversement, le cambrioleur, le politicien corrompu, l'agent immobilier dépourvu de scrupules et la multinationale ne se préoccupent guère de l'origine des liasses qui viennent gonfler leur compte en banque : les sommes soutirées au pire ennemi ont même davantage de saveur. Bref, les objets monnaie peuvent voyager sans restriction de la Place du Marché au Pôle Nord, personne n'y trouvera à redire.

<sup>2</sup> Les lecteurs suisses reconnaîtront là sans trop de difficulté une analogie malheureusement trop criante avec la politique fédérale en matière d'immigration, dite « des trois cercles » : la Communauté Economique Européenne dans l'espace du Même; les Etats-Unis, le Canada et l'Australie dans les zones franches; le reste du monde relégué dans l'enfer de l'irréductible différence.

Les objets précieux forment la catégorie la plus complexe, car l'inaliénabilité de leur propriété n'est généralement pas stipulée dans un contrat écrit ou oral liant les deux parties. Les objets-souvenirs que l'on garde pour rendre présente une personne absente ou les cadeaux reçus de proches peuvent être assimilés à de tels objets précieux car leur propriétaire initial reste à jamais « vivant » dans leur « chair ». L'actuel détenteur ne peut en faire libre usage, le jeter ou le vendre, sans dénaturer sa relation au donateur. Nous déposons tous à la cave ou au grenier une malle bourrée de bibelots, plus lourde à chaque déménagement : reçus un jour ancien de nos plus chers parents ou amis, résolument trop moches pour garnir nos salons, nous n'oserions nous en débarrasser ou les refiler à vil prix à un quelconque brocanteur. Du moins jusqu'à la brouille fatale qui éloigne à jamais le compagnon d'antan.

Les objets sacrés représentent quant à eux des « doubles imaginaires » de leurs propriétaires et gardiens. Ils symbolisent des rapports sociaux qui « doivent apparaître, sinon à tous, du moins au plus grand nombre, comme légitimes, comme les seuls possibles » (GODELIER, 1996 : 172). Bien sûr, le sacré « sera d'une nature différente si l'ordre immuable où la société puise son origine est un « ordre divin » ou un « ordre naturel ». Dans ce second cas, un fétichisme de la « loi » ou des lois occupera la place du culte des dieux pères et des déesses mères de l'ordre humain » (GODELIER, 1996 : 172). Cependant, quelle que soit leur nature, les objets sacrés demeurent à jamais la propriété exclusive de la communauté. Dette ineffable due au passé, parfois aux ancêtres, ils ne sont pas échangeables. A aucun prix. Pour reprendre les mots de Godelier, ce sont « des choses que l'on garde ».

L'anthropologue ne le dit pas, mais les paroles échangées obéissent aux mêmes règles que les objets matériels.

Que les bribes de phrase articulées par la caissière d'un supermarché puissent être adressées à n'importe qui et écoutées par n'importe qui, la file des clients impatients s'en aperçoit à toute heure. Plus grave : nos sociétés dévotes de la Trinité audiovisuelle – informatique/communication/information – sont sans doute les premières à vomir avec arrogance un tel déluge de « paroles monnaie » sur nos pauvres oreilles. La publication sur Internet, en version intégrale et originale, des caresses intimes et mots susurrés entre M. Clinton et Mme Lewinsky n'est que le paradigme de cette démesure. « Mots précieux » et « mots sacrés », perdus dans cet amas, font figure d'objets préhistoriques. Ils n'en sont pas moins là.

Les « messages précieux » dépassent leur valeur d'usage. Rester au pouvoir ou s'en emparer, marquer des points à l'Audimat ou signer un contrat mirobolant n'est pas leur souci premier. S'ils peuvent, à la différence de « paroles sacrées », sortir du cercle restreint de la communauté, s'ils ne révèlent pas ses secrets, ils sont néanmoins suffisamment intimes pour que nous refusions de les semer à tout vent. Pour laisser notre langue les tailler dans la voix, puis les souffler avec légèreté sur notre vis-à-vis, nous devons avoir la conviction que celui-ci en fera bon usage. Sans signifier secret, leur colportage ne fait pas bon ménage avec l'amitié. Les confidences de souffrances et de colères, d'échecs et de narcissisme blessé, relèvent ou du moins devraient relever de cette catégorie.

« Mots sacrés » et « secret » sont par contre presque synonymes. Ils ne doivent pas sortir de la communauté : appartenance soignée implique secret garder. Dans le cinéma de la mémoire, un homme et une femme s'approchent, s'enlacent pour la première fois, s'offrent un baiser. Doucement leurs lèvres se quittent. Quelques pas

dans la pénombre, ils s'asseyent sur un banc. Prononcent quelques phrases. Mots d'amour, poésie. La vie d'un couple commence, une nouvelle appartenance prend forme. Cette scène, cette chaleur, ces rimes, l'homme et la femme s'en souviennent. Peut-être même les évoqueront-ils encore la dernière nuit, lorsqu'ils regarderont résignés les sentiments fuguer par la fenêtre entrouverte. Une porte claque. Il s'éloigne, elle s'éloigne. Mais ils savent tous deux que les vers de leurs rires, ce jour-là sur le banc, jamais ne caresseront la peau d'un amant ni même ne siffleront un écho sur le divan d'un psychanalyste : ils resteront leur secret. « Reconnaître qu'autrui est toujours autre, jamais réductible à une image, c'est admettre que jamais il ne me sera transparent. C'est admettre que toujours il y aura du secret » (CORNU, 1997 : 57) écrivait récemment un philosophe romand, Michel Cornu, dans un ouvrage portant sur l'éthique du don. Il y signalait avec une grande pertinence la nécessité de distinguer secret et dissimulation : comme le secret réfère à une intériorité non objectivable, il ne peut ni être caché, ni être divulgué. A moins de chercher à vulgariser l'intériorité, objectif déclaré des tortionnaires. L'hymne contemporain à la transparence et la hantise du secret : les deux faces d'une même monnaie, les témoins à charge d'une éloge aux « paroles monnaie ».

Nous pouvons revenir maintenant aux zones de réciprocité identifiées par Sahlins. A l'évidence, seul a cours le commerce des objets monnaie (« paroles monnaie » incluses) dans les vastes territoires sillonnés de réciprocité négative : la réciprocité y est balayée par la chasse aux bénéfiques. L'étendue interdite d'objets sacrés, mais où osent cependant circuler mots et objets précieux, correspond elle à l'espace intermédiaire de réciprocité équilibrée.

Cette typologie des objets et des paroles permet la différenciation entre « alliance » et « croisement d'appartenances » : si l'alliance scelle l'échange d'objets précieux, la construction d'une appartenance suit la création d'un nouvel objet sacré, absolument distinct des objets sacrés hérités des communautés originaires. A toute appartenance, pas seulement à l'appartenance originaire, correspond une panoplie d'objets sacrés.

### A l'affût de « similitudes fondamentales »

Comme l'alliance précède le croisement d'appartenances, préserver l'intégrité des objets sacrés du voisin devient priorité. Mais pour pouvoir les soustraire à d'éventuelles agressions involontaires, les reconnaître, les identifier et donc les connaître s'avère indispensables. Or les communautés menacées enveloppent les objets sacrés d'une voile anonyme sensé les protéger de toute aliénation; pour mieux confondre les pillards, elles sacralisent des objets communs, souvent parmi les plus répandus dans le village : qui peut alors m'assurer qu'ils ne me choient dans les paumes, que par ignorance ou inadvertance je ne les dérobe ?

Pour sortir du labyrinthe, il convient de se pencher sur les *similitudes fondamentales* qui rapprochent tout être humain. « Universaux », elles signent notre appartenance à l'humanité. Elles fondent aussi l'univers entier des différences qui signent l'originalité de toute culture. En outre, elles s'opposent comme blanc et noir aux similarités triviales dont j'ai déjà discuté la vacuité de sens. Toutes les similitudes

fondamentales sont liées, de près ou de loin, à « l'énigme du don ». Voici les principales :

- l'universalité du don, de la réciprocité et de la loyauté;
- l'universalité de la distinction entre objets monnaie, précieux et sacrés;
- l'universalité d'une organisation familiale et communautaire fondant à chaque fois une géographie spécifique du don; (bien sûr, d'une société à l'autre, l'organisation diffère);
- l'universalité d'un processus de deuil suite à toute perte d'« objet » sacré ou précieux (sens, personne ou chose);
- l'universalité d'un imaginaire créateur témoin du deuil possible de l'« objet »;
- l'universalité du spectre d'émotions que la circulation des dons et contre-dons, entre autres, peut susciter : tristesse, colère, angoisse, joie et quelques autres.

Seule la conscience des similitudes fondamentales permet la connaissance et reconnaissance des différences. Si je rencontre un Japonais impassible en toute circonstance, le savoir des émotions universelles m'évitera d'en conclure à une « insensibilité japonaise »; je m'enquerrai plutôt des indices l'autorisant à parler de tristesse ou de colère chez ses compatriotes : la conscience d'une similitude me donnera accès au mode d'expression émotionnelle dans une culture autre. De même, seule la conscience d'un deuil ubiquitaire m'inciter à interroger les cultures sur la spécificité de leurs rites.

Pendant, si un voisin viole l'intimité de mes objets sacrés et profane ainsi mon double imaginaire, ma reconnaissance de similitudes fondamentales s'évanouit dans les ténèbres de ma rage ou de mon désespoir : « un homme fait du même bois ne commettrait pas un tel crime ». Et j'enterrerai mes objets sacrés au plus profond de mon jardin secret.

Uniques moyens pour rétablir l'entente : que l'auteur du sacrilège reconnaisse l'injustice infligée, ma souffrance, la légitimité de mon secret; qu'il m'indique aussi les lieux dérobés où séjournent ses propres objets sacrés. Cet absolu gage de confiance m'évitera de pécher moi-même par ignorance. Mais pour s'engager vers de tels sommets d'humilité, mon brigand par négligence doit d'abord se mettre à ma place et reconnaître que le rapt de ses joyaux sacrés l'aurait pareillement blessé. Ainsi seulement le regarderai-je à nouveau comme un autre semblable et cesserai-je de scruter ses gestes, son regard et ses paroles à la recherche de graines ennemies feignant le sommeil. Les similitudes fondamentales volent encore une fois au secours des maladroits bricoleurs !

### La responsabilité des nantis

Morale de l'histoire : l'initiative est toujours la responsabilité du moins menacé. Initiative de « croiser » une appartenance, faire don d'objets précieux, dévoiler le site où séjournent ses objets sacrés, reconnaître prédation et injustice subies par les deshérités. Le moins menacé : celui dont la survie est pour l'instant assurée, dont la peau n'est pas (encore) tatouée du sceau de l'exclusion, dont la parole a droit d'*agora*, dont les compétences s'affichent sur les murs de la cité. L'initiative incombe ainsi au médecin face au patient, à l'enseignant face à l'élève ou l'étudiant, au parent face à

l'enfant, à l'autochtone face au migrant, au Nord face au Sud, à l'inclus face à l'exclu. Le squelettique somali, le miraculé ruandais, l'exilé de Prijedor ou l'équatorien torturé sans que nos journaux n'en pipent mot ne sont pas seuls maîtres de leur avenir. La responsabilité des appartenances plurielles revient d'abord aux nantis.

Nous devons cesser d'extorquer objets précieux et sacrés, paroles précieuses et sacrées. Les soignants, les travailleurs sociaux et les enseignants ont comme les journalistes la passion du témoignage. Posent des questions intimes sans ne rien dire d'eux-mêmes. Somment les moins lotis de dévoiler leur passé, leurs misères, leurs souffrances, leurs échecs. Exigent d'eux la libre circulation de ces paroles précieuses. Enquêtent avec tant d'insistance que le vol de paroles sacrées devient monnaie courante. Avec l'échange économique inégal et le pillage des « matières premières », la différence à dire vrai est infime.

Nous devons mettre un terme au *postlatch*. Des tonnes de paroles monnaie ne compenseront jamais un déséquilibre des dons précieux. Or, professionnels de la santé, du social, de l'éducation et de l'humanitaire, nous sommes sans cesse guidés par la métaphore de la mère nourricière. Aider, aider, aider; donner, donner, donner; nourrir, nourrir, nourrir. Mais les aliments, des interprétations du psychothérapeute à l'enseignement des équations algébriques, des allocations de chômage aux antibiotiques, n'ont jamais qu'une valeur d'usage : ils n'accèdent jamais au précieux, ni au sacré. Déversés en abondance, faudrait-il dire avec condescendance, ils deviennent l'instrument d'un *postlatch*. En offrant à l'autre tant d'objets monnayables, en lui laissant entrevoir par cette « générosité » l'étendue infinie de notre richesse, nous l'endettions pour l'éternité : jamais ces contre-dons ne pourront rivaliser avec nos largesses. A l'image des chefs dans certaines communautés indiennes américaines, nous asseyons ainsi un *pouvoir* incontestable qui maintient l'autre dans la différence, la domination, l'exclusion, la « survie ». Cette « politique » n'est déjà pas très glorieuse, mais nous faisons encore pire : nous refusons les cadeaux. Nous arrachons l'or des paroles secrètes, mais nous n'acceptons pas l'invitation d'un « client » à partager son repas. « Par peur d'être acheté », nous justifions-nous, « par peur de miner la relation professionnelle ». Mais en fait n'est-ce pas le pouvoir absolu, tyrannique, que nous recherchons ainsi ?

Nous devons faire don d'objets précieux, nous découvrir, parler d'abord de nous. Non pas étaler nos compétences, mais montrer à notre vis-à-vis que nous sommes nous-mêmes des êtres parfois souffrants que des pertes ont marqué, des échecs plongé dans le doute. En révélant des parcelles de notre intérieur, nous témoignons à l'autre de notre confiance et lui permettons d'en faire de même. En déclinant nos appartenances, nous lui donnons l'occasion de pêcher des ressemblances. Peut-être ensuite déclinera-t-il les siennes. Peut-être pourrons-nous plus tard en conjuguer une nouvelle. Fonder une communauté. Créer ensemble des paroles sacrées. En prendre conscience. Ainsi s'épanouiront les appartenances plurielles.

## Bibliographie

- CORNU Michel (1997), *La confiance dans tous ses états. Pour une éthique du don*. Genève : La Joie de lire.  
 GODELIER Maurice (1996), *L'énigme du don*. Paris : Fayard.  
 SAHLINS Marshall (1976), *Age de pierre, âge d'abondance*. Paris : Gallimard.

## Rester ou partir : les immigrés de la restructuration industrielle dans le Pays de Montbéliard

Serge ORMAUX  
 Université de Franche-Comté

### Résumé

*Le décret du 27 avril 1984 créa en France une « aide publique à la réinsertion de certains travailleurs étrangers dans leur pays d'origine ». Le département du Doubs arriva largement en tête, parmi les départements français de province, pour les retours; de plus, les départs furent concentrés sur un très petit nombre de communes, autour du centre de production automobile de Sochaux. Par ailleurs, ce furent presque toujours des départs en famille, ce qui donna au phénomène un gros impact, en particulier dans les domaines du logement et de la scolarité. A la fin de l'année 1985, c'est un Pays de Montbéliard traumatisé qui évalue les conséquences matérielles et morales de ces départs. Classes et magasins fermés, immeubles murés, prises de conscience et renoncements, rien ne sera plus tout à fait comme avant.*

Notre terrain d'analyse sera donc le Pays de Montbéliard, berceau de la firme automobile Peugeot, aujourd'hui en pleine recomposition économique, urbaine et culturelle.

L'histoire récente de Montbéliard se confond de manière absolue avec celle de la firme. Un remarquable parallélisme a longtemps prévalu entre la croissance de la production, celle de la main d'œuvre et celle de la population, en tout cas jusque vers 1980, date à partir de laquelle ces deux dernières vont commencer à refluer.

L'arrivée massive de travailleurs immigrés dans cette agglomération est donc très étroitement liée à l'évolution du centre de production.

### De l'immigration de travail à l'immigration de peuplement

La première importante vague d'immigration suscitée par l'établissement automobile de Sochaux avait été, dans les années cinquante, de type intérieur; des travailleurs